

**COMITÉ CONSULTATIF  
DE LA LÉGISLATION  
ET DE LA RÉGLEMENTATION  
FINANCIÈRES**

---

**AVIS N° 2022-01**

Le Comité consultatif de la législation et de la réglementation financières,

Vu le code monétaire et financier, notamment ses articles L. 614-2, L. 746-4, L. 756-4 et L. 766-4 ;

Vu le projet d'arrêté relatif aux taux d'intérêt des produits d'épargne réglementée ;

Ayant été consulté par voie écrite, l'urgence ayant été constatée par un courrier du président en date du 19 janvier 2022,

**Émet un avis favorable sur le projet d'arrêté susvisé.**

Fait le 24 janvier 2022.

Pour le Comité consultatif  
de la législation et de la réglementation  
financières

Le Président,



Gabriel Cumenge

Gabriel CUMENGE